

# **QUELLE MICROFINANCE POUR L'AGRICULTURE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ?**

## **Séance Plénière 3**

**Quelles politiques publiques pour améliorer durablement la contribution de la microfinance à l'agriculture ?**

## **Stratégies d'Inclusion Financière et financement agricole en Afrique de l'Ouest**

**Makarimi Adéchoubou, RTM / UNDP – UNCDF**

**06 décembre 2007**



# PLAN DE PRESENTATION

---

- 1. Concept d'inclusion financière**
- 2. Cadre des politiques et stratégies nationales de finance inclusive : impacts et limites**
- 3. Quelle contribution à la finance rurale et agricole ?**

## De l'Inclusion Financière (1)

---

- **Pourquoi tant de personnes et d'entreprises dans les pays en développement sont-elles exclues d'une pleine participation au secteur financier ?**
- ✓ **L'année internationale « Microcrédit » a mis en évidence le changement de paradigme qui s'est opéré ces dernières années dans le secteur de la microfinance avec l'entrée de prestataires de services financiers dans l'offre de services financiers diversifiés variés aux populations pauvres ;**
- ✓ **Le concept d'inclusion financière est aussi la traduction de l'évolution des approches des acteurs institutionnels et opérationnels.**

## De l'Inclusion Financière (2)

- ✓ **Le Livre Bleu intitulé « Construire des secteurs financiers accessibles à tous » a été publié le 17 janvier 2006 (cf. [www.uncdf.org](http://www.uncdf.org)), à la suite d'une consultation internationale organisée et conduite par le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FÉNU) et le Département des Nations unies pour les Affaires Économiques et Sociales (UNDESA).**
- ✓ **Il n'est pas un document de prescriptions d'ordre politique. Il est un guide destiné à accompagner la concertation dans chaque pays en vue de la construction d'un secteur financier inclusif par le biais notamment des politiques et stratégies nationales.**
- ✓ **Les principales recommandations du Livre Bleu sont les suivantes :**
  - **Chaque pays devrait définir sa vision pour construire un secteur financier accessible à tous ;**
  - **Le processus pour traduire cette vision en actions devra encourager des discussions ouvertes et transparentes entre les acteurs clés ;**
  - **Les politiques et stratégies de finance inclusive doivent être intégrées dans les stratégies de développement du secteur financier et dans les stratégies de réduction de la pauvreté.**

## De l'Inclusion Financière (3)

- ✓ **Le « Livre Bleu » définit un secteur financier inclusif comme un secteur financier qui offre une gamme variée de services financiers à l'ensemble de la population d'un pays.**
- ✓ **Un Secteur financier inclusif est caractérisé par :**
  - **la compétition entre les prestataires de services financiers ;**
  - **une gamme diversifiée de prestataires de services financiers ;**
  - **la viabilité et la pérennité de l'accès aux services financiers ;**
  - **un environnement légal et réglementaire garantissant l'intégrité du secteur financier et l'accès pérenne aux services financiers.**
- ✓ **Cette notion de secteur financier accessible à tous place la microfinance dans une perspective plus large et dans sa complémentarité avec d'autres sources de financement .**
- ✓ **Elle montre que le microfinance n'atteindra son potentiel que lorsqu'elle sera totalement intégrée dans le secteur financier global.**

# Stratégies d'inclusion financière : Processus

- **Etape 1 : Analyse approfondie du secteur financier**
  - ✓ **Contraintes, atouts et opportunités du secteur financier (Environnement politique, économique, légal, réglementaire, offre et demande de services financiers...).**
- **Etape 2 : Elaboration de la politique, de la stratégie et du plan d'action**
  - ✓ **Vision commune de développement d'un secteur financier accessible à tous ;**
  - ✓ **Plan d'action : ensemble des mesures, des modalités de fonctionnement et d'exécution. Indicateurs de performance et d'impact.**
- **Etape 3 : Mise en œuvre du plan d'action  
(Investissements)**
  - ✓ **Un cadre politique et économique approprié ;**
  - ✓ **Un cadre légal et réglementaire adéquat ;**
  - ✓ **La professionnalisation du secteur financier :**
    - **Renforcement des capacités des intermédiaires financiers ;**
    - **Développement des services d'appui : mécanismes financiers, audits, rating, SIG, Centrales de risques**
    - **Suivi-évaluation des programmes d'appui.**
  - ✓ **Intégration de la microfinance au secteur bancaire et financier.**

# Contribution au financement agricole (1) : Impacts

- **Les diagnostics à la base des stratégies nationales de finance inclusive (SNFI) mettent, de façon générale, l'accent sur :**
  - **le caractère prioritaire de la finance agricole et rurale ;**
  - **la nécessité d'élargir les services financiers en milieu rural ;**
  - **les besoins de développement de nouveaux produits ;**
  - **le rôle des technologies modernes pour améliorer l'accès ;**
  - **l'articulation nécessaire entre les institutions de microfinance et d'autres prestataires de services financiers et techniques.**
- **Ces diagnostics devront être plus approfondis pour inclure tout le secteur financier et prendre en considération la finance agricole avec ses besoins spécifiques.**

## **Contribution au financement agricole (2) : Impacts**

**Le processus participatif et inclusif à la base de l'élaboration des Stratégies Nationales de Finance Inclusive (SNFI) permet de prendre en compte dans les plans d'action :**

- **les besoins du monde rural et de l'agriculture ;**
- **les contraintes, les défis et les opportunités d'accès aux services financiers ;**
- **la nécessité d'élargir les services financiers en milieu rural ;**
- **les besoins de développement de nouveaux produits;**
- **l'articulation nécessaire entre les institutions de microfinance et d'autres prestataires financiers et techniques ;**
- **les approches minimisant les risques liés au financement de l'agriculture ;**
- **l'articulation avec les autres politiques et stratégies de développement ;**
- **le rôle des technologies modernes pour améliorer l'accès ...**



## **Contribution au financement agricole (3) : Limites**

**Mais l'exécution des plans d'action des SNFI peut se traduire par un impact limité sur le financement agricole pour les raisons non exhaustives suivantes :**

- **Faible adhésion des acteurs principaux acteurs au cadre de la SNFI. Il arrive en effet que des acteurs comme les gouvernements et des bailleurs de fonds continuent d'intervenir selon des stratégies solitaires ;**
- **Des interventions populistes de certains gouvernements, en dehors de tout respect de pratiques optimales ;**
- **Recherche immédiate de la rentabilité qui amène des investisseurs et prestataires de services financiers à se concentrer sur des zones à fort potentiel essentiellement urbaines.**

# Contribution au financement agricole (4) : Rôles des acteurs

**Pourtant, la contribution au financement de l'agriculture pourrait être améliorée notablement si l'on essaie de respecter un certain nombre de règles dans un cadre bien défini comme celui de la SNFI :**

- 1. Rôle de l'Etat : il a déjà montré son incapacité à être un banquier. Souvenons – nous des crises des banques de crédit agricole et de développement de la fin des années 80 !!!**
- 2. Le Secteur financier doit relever du privé mais avec accès à des subventions notamment pour compenser les défaillances des mécanismes du marché ;**
- 3. Les Bailleurs de Fonds doivent investir dans l'infrastructure technique : appui aux renforcement des capacités des prestataires des services financiers et à l'introduction de technologies nouvelles...**

## **Contribution au financement agricole (5) : Pour Conclure**

- 1. les politiques publiques ne doivent pas être confondues avec des politiques étatiques ou gouvernementales souvent à forte coloration électorale ou populiste ;**
- 2. les politiques de finance rurale ou agricole devraient s'insérer dans les politiques de finance inclusive afin de favoriser l'articulation nécessaire avec les tous les Prestataires de Services Financiers ;**
- 3. l'appropriation des politiques et stratégies par les acteurs nationaux est gage de succès ;**
- 4. l'Etat doit contribuer dans le financement des politiques et stratégies et doit rechercher des partenariats avec des bailleurs et investisseurs privés dans le strict respect du cadre d'intervention de la SNFI et des rôles et responsabilités de chaque groupe d'acteurs.**

## **Contribution au financement agricole (6) : Pour Conclure**

---

**5. Le débat sur le niveau des taux d'intérêt refait surface. Les critiques des taux d'intérêt jugés exorbitants se traduisent par des programmes gouvernementaux avec des distributions directes ou indirectes de petits crédits en milieu rural ou des appels à appliquer pour le microcrédit du "micro - intérêt".**

**6. La question des subventions à l'agriculture est également une question récurrente dès lors que les mécanismes de marché apparaissent impuissants à assurer la couverture des besoins de l'agriculture et du monde rural.**

**7. Nul ne peut la nécessité des subventions pour permettre le développement de l'offre et une meilleure couverture géographique. Mais ces subventions doivent se concentrer sur le renforcement des capacités des acteurs, l'appui à leur professionnalisation, l'introduction de technologies nouvelles et la facilitation des alliances et des échanges.**

**8. Enfin l'adhésion de tous les acteurs, dans l'esprit de la Déclaration de Paris, au plan d'action des stratégies d'inclusion financière est la condition sine qua non de mise en œuvre efficace de programmes d'appui cohérents.**